21 JUIN 2024
MISSIONS LOCALES

MISSION RESISTANCE !

La Commission Nationale FO Missions Locales s'est réunie et a fait le point sur la situation générale et sur la situation du réseau des Missions Locales.

Les représentants FO alertent sur le **détournement généralisé** que subissent les Missions Locales et leurs salariés.
A commencer par le détournement du modèle économique. Les missions locales sont passées d'un modèle associatif non lucratif à un modèle concurrentiel, de marchandisation de l'insertion, de rentabilité.
Le système de financement liés aux objectifs a provoqué une augmentation de la charge de travail. Il a fallu s'adapter aux dispositifs successifs commandités autoritairement par l'Etat (de la Garantie Jeunes au Contrat d'Engagement Jeune). Les dépenses de fonctionnement et la masse salariale ont dû être augmentées pour y répondre. Aujourd'hui les incertitudes et les difficultés économiques des Missions Locales s'accroissent fortement et des emplois sont menacés, à nouveau par des décisions brutales du gouvernement (fin du PACEA et de son allocation, baisse des financements). Le non-renouvellement de CDD et la fin des embauches en CDI sont déjà annoncés dans certaines structures. Les CDD représentent 10 % des emplois. Les conditions de travail vont encore se dégrader pour les salariés qui restent.

Les valeurs qui fondent les Missions Locales sont détournées. Il ne s'agit plus de répondre aux besoins des jeunes, il s'agit de répondre à la politique de l'offre. Des nouveaux métiers sont apparus pour répondre à ce changement de paradigme : l'innovation, le développement, la veille, l'ingénierie, le partenariat.... Il faut aller chercher des fonds, y compris des fonds à risques !
Le climat est tendu et pathogène dans les structures. Le taux d'arrêt maladie (entre 8 et 14 %) et le turn-over progressent. **Les salariés perdent le sens de leurs métiers au prix de leur santé**. Comment supporter de remplir des cases, y compris en détournant la réalité, pour l'atteinte des objectifs, et obtenir ainsi des financements ?

Depuis la mise en place de **France Travail** au 1er janvier 2024, qui rappelons-le, a notamment pour objectif de **renforcer l'accompagnement des entreprises dans leurs processus d'embauche** et doit permettre d'atteindre le « plein emploi », les salariés des Missions Locales ne peuvent qu'observer **une poursuite des politiques publiques d'austérité, toujours en faveur des entreprises et au détriment des services publics, des salariés et de la population**.

Alors que le déficit de la France s'aggrave, les services publics se dégradent ! Ce paradoxe s'explique par la politique de l'offre et les aides aux entreprises qui ne font qu'augmenter depuis maintenant 40 ans.

Les services et besoins publics sont sacrifiés ! En mars, Bercy a déjà appliqué un coup de rabot de 10 milliards d'euros sur les dépenses des ministères, dont 1,5 milliard dans le secteur social et médico-social et 2 milliards non versés à l'Unedic au titre du remboursement des exonérations de cotisations sur les salaires. L'assurance-chômage subit des assauts continus et l'âge de départ à la retraite a été repoussé de deux ans. Le ministre délégué aux comptes publics, Thomas Cazenave, a annoncé 50 milliards d'euros « d'économies » d'ici à 2027 !

Le décret gouvernemental annoncé pour le 1er juillet 2024, qui va durcir les règles d'indemnisation de l'assurance chômage, est un nouveau coup porté contre la jeunesse. Il va particulièrement frapper les jeunes qui rencontrent des difficultés d'insertion, notamment les moins diplômés et ceux qui travaillent avec des contrats précaires.
En effet, à compter de l'application de ce décret, il sera nécessaire d'avoir travaillé 8 mois sur les 20 derniers mois pour percevoir une allocation chômage, contre 6 mois au cours des 24 derniers mois actuellement. **La mise en œuvre de cette mesure aggravera la précarisation des jeunes les moins qualifiés accédant déjà difficilement au marché du travail.**

La disparition du PACEA (parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie)

est **annoncée, au profit du Contrat d'Engagement Jeune (CEJ,** avec l'obligation de réaliser 15 à 20h par semaine et la mise en œuvre de sanctions pécuniaires si les jeunes ne respectent pas leurs engagements.

FO, depuis la mise en place du CEJ, dénonce ce glissement du métier de conseiller.e en insertion vers celui du contrôle et de la sanction. Il est impossible de proposer des stages ou des activités pour 15 à 20 H à tous les jeunes. Les activités culturelles et de loisirs, même si elles sont indispensables, ne peuvent suffire à nourrir un réel projet d'orientation professionnelle. Les conseillers Missions Locales ne sont pas des animateurs ! Rendre des comptes, avoir des droits et des devoirs, cela ne tient que lorsque les devoirs ont du sens, qu'ils correspondent aux aspirations pour lesquelles on accepte de s'engager. **Le remplissage systématique pour nourrir un système informatique, FO s'y oppose !**

Les salariés des Missions Locales sont inquiets de la dégradation de leurs conditions de travail. L'obligation d'inscription de tous les jeunes va-t-elle générer un surcroît d'activité ? La **mise en place de l'intelligence artificielle** dans les services de France Travail, et de son intégration envisagée par la suite dans le système informatique du réseau interroge. Au 1er janvier 2026, la Loi Plein Emploi prévoit un seul service informatique commun, celui de France Travail.
Force Ouvrière s'interroge : une charge de travail qui grossit avec des process qui changent tout le temps, des conditions de travail dégradées, ne permettent-elles pas de mieux accepter les nouveaux outils technologiques qui se présentent alors comme « indispensables » pour s'en sortir ?
Si l'intelligence artificielle peut améliorer des conditions de travail lorsqu'elle apporte progrès, autonomie et création, elle peut dégrader la qualité et le sens du travail lorsqu'elle est utilisée en remplacement de la relation humaine, indispensable dans l'accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle du public.
FO aborde ces sujets avec beaucoup de vigilance.

Sur la labellisation en cours des Missions Locales, FO s'étonne des moyens déployés et dépensés pour tenter d'échapper au sacrifice des services publics. Pas besoin de poudre aux yeux, 40 ans de services auprès des jeunes et de l'insertion devraient suffire à démontrer la volonté et la capacité des salariés à soutenir les jeunes dans la réussite de leur insertion sociale et professionnelle. Sous couvert de "Qualité »" le carcan de l'évaluation continue va être renforcé, les équipes toujours plus sous contrôle, devront sans cesse vérifier qu'elles respectent bien les process établis. La boursouflure bureaucratique va encore grossir.

Pas besoin de labellisation, mais des moyens à hauteur des besoins des jeunes « *pour y répondre toujours mieux* » (ce sont les mots du Président de l'UNML). Les salariés n'ont pas demandé à être labellisés, ils connaissent très bien leur travail et sont toujours prêts à se former aux évolutions du monde du travail, de la formation professionnelle et de l'insertion sociale. Il faut juste leur donner les moyens pérennes nécessaires.

NON au Contrat d'Engagement systématique, NON à la transformation des métiers de l'insertion au service du contrôle et de la sanction

FO REVENDIQUE :

- → **L'augmentation immédiate et significative des salaires, l'augmentation du point à 5,50 euros, le versement des 183 euros net pour tous, tout de suite**
- → **La garantie de l'accueil inconditionnel des jeunes sans contrepartie**
- → **Des financements pérennes, la fin des contrats pluriannuels d'objectifs (CPO), l'embauche des CDD en CDI, le maintien de tous les emplois**
- → **Les moyens à hauteur des besoins de l'accompagnement global des jeunes**
- → **Les moyens pour les projets d'insertion des jeunes : une allocation ferme sur laquelle les jeunes peuvent compter**